

jeudi 20 juin 2019 à l'ESIEE – Amiens

de 9h00 à 16h30

14 Quai de la Somme, 80080 AMIENS

plan d'accès <http://www.esiee-amiens.fr/>

Valoriser la chaleur « fatale », un enjeu économique et environnemental

La chaleur fatale issue des sites industriels et tertiaires, quel que soit son niveau de température, constitue un gisement substantiel d'économies d'énergie. Récupérer et valoriser cette chaleur perdue représente un enjeu économique et environnemental pour l'industrie et les collectivités.

- Quels sont les gisements de chaleur fatale mobilisables, au plan national et en Région Hauts-de-France ?
- Dans quels domaines d'activité ?
- Comment récupérer et valoriser cette énergie; quelles sont les technologies adaptées aux différents niveaux de température ?
- Comment mener à bien un projet de valorisation de chaleur fatale: définir sa stratégie, choisir entre utilisation en interne ou externe ?
- Quels sont les dispositifs de soutien des projets ?

Des retours d'expériences régionaux vous seront présentés.

PROGRAMME

Matinée

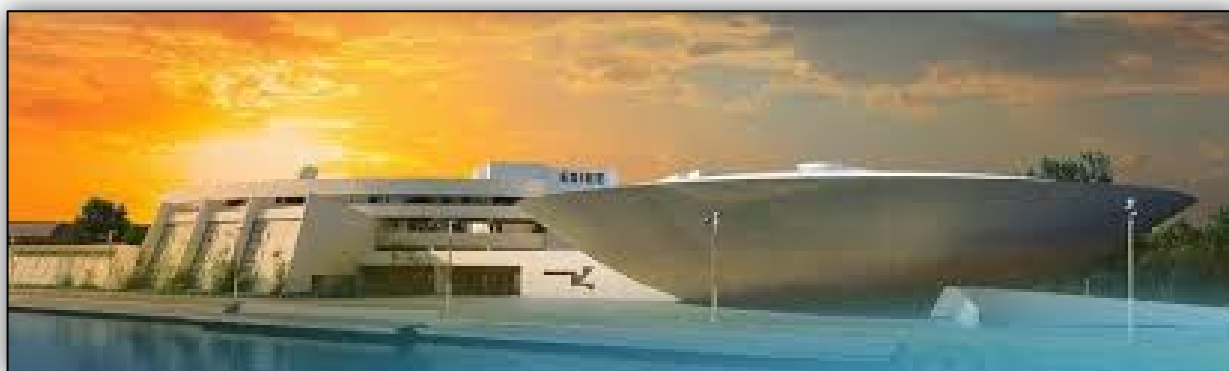
Animation par Daniel CAPPE,
Vice-Président de l'ATEE

- 9h00 Accueil
- 9.30 Présentation de la journée
Rémy LEFEVRE, Responsable GEB - ESIEE
Jean-Claude MOMEUX, Président de l'ATEE Picardie
- 9.45 Gisements, enjeux et potentiels
Herminie DE FREMINVILLE, Ingénieur Energie Entreprises - ADEME
- 10.15 Technologies de valorisation : état de l'art des différentes technologies, spécificités, performances, domaines d'application
Maroun NEMER, directeur Centre efficacité Energétique - Ecole des Mines Paris tech
- 10.45 Règlementation relative à la chaleur fatale
Daniel CAPPE, Vice-président de l'ATEE
- 11.15 Soutien financier par le fonds chaleur
Herminie DE FREMINVILLE, Ingénieur Energie Entreprises - ADEME
- Soutien financier par les CEE
Daniel CAPPE, Vice-président de l'ATEE
- Quels outils de garantie financière des projets de chaleur fatale
Herminie DE FREMINVILLE, Ingénieur Energie Entreprises - ADEME
- 12.00 Buffet déjeunatoire

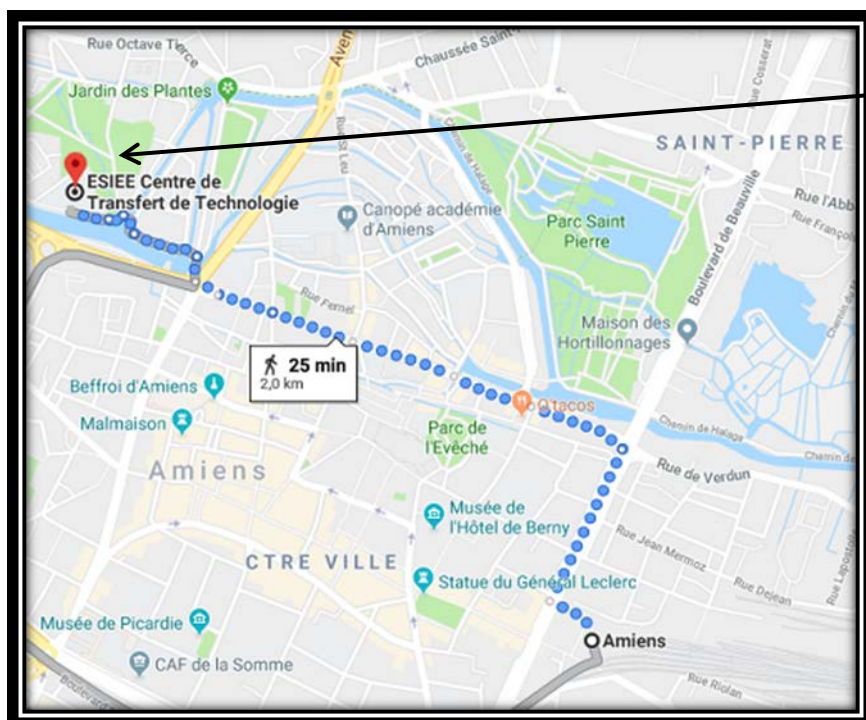
Après-midi

Animation par Jean-Claude MOMEUX,
Président de l'ATEE HdF groupe Picardie

- Retours d'expériences dans l'Industrie et en résidentiel / tertiaire
- 14.00 Récupération de chaleur sur fours de traitement thermique au profit du chauffage des locaux.
Laurent DELANNOY, Responsable Pôle ENR&R et Réseaux et de la production - FEREST ING
- 14.30 SOELEG Athies-sous-Laon : Récupération chaleur des buées préchauffeur au profit de l'unité de déshydratation
Ludvine DOLIGNON, Responsable énergie - SOELEG
Louis GOUTTE, Responsable de Marchés - Pôle Environnement, Récupération / Valorisation d'Energie & Applications Spécifiques - CLAUGER
- 15.00 AMIENS ENERGIE Récupération de chaleur sur la STEP pour alimenter le réseau de chaleur d'AMIENS Métropole
Richard MALOT, Manager d'actifs / Alban CRISTINELLI, Responsable technique - ENGIE COFELY
- 15.30 « L'AUTOROUTE de L'ENERGIE » :
Récupération de chaleur sur le CVE d'HALLUIN, connexion au réseau RESONOR de Lille
Michel COENE, Direction technique DALKIA Nord
- 16.00 Conclusion
Jean-Claude MOMEUX, Président ATEE HdF groupe Picardie
- 16.10 Pot de l'amitié



Plan d'accès



ESIEE Amiens
14 Quai de la Somme
80080 AMIENS

Inscription

Pré-inscription obligatoire en ligne avant le 11 juin 2019



Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement à l'ordre de l'ATEE à :
ATEE Hauts-de-France groupe Picardie, c/o ESIEE-AMIENS, 14 Quai de la Somme, BP 10100 80082 AMIENS
pour toutes informations par tél. : 06.86.89.73.36 **par mail** à : picardie@atee.fr

Je m'inscris à la journée : Valoriser la Chaleur « fatale » du jeudi 20 juin 2019

- Je suis adhérent ATEE** : n° d'adhérent _____ , je verse : 36 € (dont TVA 20% - 6 €)
- Je suis étudiant ou demandeur d'emploi** : gratuit
- Je ne suis pas adhérent** : je verse 96 € TTC (dont TVA 20% - 16 €)

Je profite de cette manifestation pour adhérer à l'ATEE* pour 2019 et bénéficier de la gratuité pour ce colloque

- Je verse le montant de l'adhésion 88 € exonéré de TVA ([Plus d'infos sur les conditions d'adhésion à l'ATEE](#))

*coût de l'adhésion annuelle 88 € non assujéti à TVA; les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site internet www.atee.fr

Une facture vous sera adressée à l'encaissement environ un mois après la manifestation

Nom/Prénom : _____

Société : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Code NAF (ex code APE): _____

Tél. : _____ Mob. : _____ E-Mail : _____

Adresse de facturation si différente de la précédente : _____

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : www.atee.fr - www.energie-plus.com - @AssociationATEE